

Annexe PVS-4 – Liste des sigles utilisés

Sigles utilisés :

A : Zones agricoles dans un PLU	Nco, Nzh, Ne : Zones naturelles et forestières dans un PLU
Aco, Ap, Azp, As, Ah : Zones agricoles avec des caractéristiques dans le PLU	NAF : Naturels, Agricoles et Forestiers (nomenclature de consommation de l'espace)
ABF : Architecte des bâtiments de France	OAP : Orientation d'aménagement et de programmation
ADS : Application du droit des sols	OFB : Office français de la biodiversité
A6 : Autoroute N° 6	PADD : Projet d'aménagement et de développement durable
A46 : Autoroute N° 46	PDU : Plan de déplacements urbains
AE : Autorité environnementale	PLH : Plan local de l'habitat
Ah : Stecal aire d'accueil gens du voyage	PLI : Prêt locatif intermédiaire
APL : Aide personnalisée au logement	PLU : Plan local de l'urbanisme
APPR : Autoroutes Paris-Rhin-Rhône	POS : Plan d'occupation des sols, ancienne appellation des PLU
AU : Zones à urbaniser dans un PLU	PPA : Personne publique associée
AVAP : Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine	PPRN : Plan de prévention des risques naturels
CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement	PPRI : Plan de prévention des risques naturels d'inondation
CCI : Chambre de commerce et d'industrie	PPRT : Plan de prévention des risques technologiques
CCPO : Communauté de communes du Pays de l'Ozon	PV : Procès-verbal
CD : Conseil départemental	RD : Route départementale
CDPENAF : Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers	RNU : Règlement national d'urbanisme
CE : Conseil d'État	RN : Route nationale
CSP : Catégorie socio-professionnelle	RPG : Registre parcellaire graphique
DDT : Direction départementale des territoires	SCI : Société civile immobilière
Délib : Délibération du conseil municipal	Scot : Schéma de cohérence territoriale
DHUP : Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages	SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
DGFIP : Direction générale des finances publiques	SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
DGS : Directrice général des services	SMAAVO : Syndicat mixte d'assainissement et d'aménagement de la vallée de l'Ozon
DR : Département du Rhône	SPV : Site patrimonial remarquable (nouvelle appellation des AVAP)
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	SRADETT : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
EBC : Emplacement boisé classé	SRU : loi Solidarité et renouvellement urbain
EE : Évaluation environnementale	STECAL : secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées
EL : Codification des servitudes dans les documents d'urbanisme	TA : Tribunal administratif
ENS : Espace naturel sensible	TC : Transports en commun
ER : Emplacement réservé	UA, UB, UC... : Zones urbaines dans un PLU
ERC : Éviter, Réduire, Compenser	UE : Zone d'équipements dans le PLU
ERP : Établissement recevant du public	UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques dans le PLU
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques	ZA : Zone d'activité
LPO : Ligue de protection des oiseaux	ZAN : Zéro artificialisation nette
MRAe : Mission régionale d'autorité environnementale	ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Ce sont des documents d'inventaire naturaliste établis dans le cadre de l'inventaire national du patrimoine naturel
N : Zones naturelles et forestières avec des caractéristiques dans le PLU	

